

Regards sur la société canadienne

Résultats du Recensement de 2016 : Logement, revenu et dissimilitude résidentielle chez les Autochtones vivant dans les villes canadiennes



par Thomas Anderson

Date de diffusion : le 10 décembre 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Résultats du Recensement de 2016 : Logement, revenu et dissimilitude résidentielle chez les Autochtones vivant dans les villes canadiennes

par Thomas Anderson

Regards sur la société canadienne publie aujourd'hui une étude fondée sur les données du Recensement de 2016. Dans cette étude, on utilise les renseignements du recensement sur les régions géographiques, le logement et le revenu pour dresser un profil des Autochtones qui vivent dans les villes canadiennes. On a également eu recours à des renseignements tirés des recensements précédents pour établir des comparaisons au fil du temps.



Aperçu de l'étude

La dissimilitude résidentielle permet de décrire dans quelle mesure un groupe de population vit éloigné d'un autre groupe dans un espace urbain partagé. Dans la présente étude, on utilise les données du Recensement de 2016 pour examiner le logement, le revenu et la dissimilitude résidentielle de la population autochtone vivant dans les ménages privés des 49 régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) qui étaient assez grandes pour être divisées en secteurs de recensement. On y décrit également brièvement les quartiers qui comptent une grande concentration d'Autochtones.

- En 2016, 731 480 Autochtones vivaient dans les 49 RMR et AR qui étaient assez grandes pour être divisées en secteurs de recensement, ce qui représentait 44 % de la population autochtone totale. De ces Autochtones, 51 % étaient des Premières Nations, 45 %, des Métis et 1 %, des Inuits.
- Chez les Autochtones qui vivaient en milieu urbain, environ la moitié vivaient dans des logements loués, comparativement à 29 % de la population non autochtone. Parmi les 355 400 Autochtones qui vivaient dans un logement loué en 2016, 1 Autochtone sur 5 vivait dans un logement subventionné.
- Environ 11 % des Autochtones qui vivaient dans une région urbaine en 2016 occupaient un logement qui nécessitait des réparations majeures, en baisse par rapport à la proportion de 13 % enregistrée en 2006. La proportion d'Autochtones qui vivaient dans un logement surpeuplé était de 3,6 %, une proportion inférieure à celle observée chez la population non autochtone (4,8 %).
- Un peu moins du quart (24 %) des Autochtones qui vivaient dans une région urbaine faisaient partie d'un ménage à faible revenu en 2016, en baisse par rapport à la proportion de 28 % affichée en 2006.
- De 1996 à 2016, la répartition de la population autochtone est devenue plus uniforme dans les différents quartiers des villes canadiennes. Cette situation peut, du moins en partie, être attribuable au fait qu'un plus grand nombre de personnes ont déclaré être Autochtones en 2016.

Introduction

Le nombre de Premières Nations, de Métis et d'Inuits qui vivent dans les villes ne cesse d'augmenter depuis des décennies^{1, 2}. En 2016, plus de la moitié des Autochtones au Canada vivaient dans une région métropolitaine^{3, 4}. Si la croissance de la population autochtone dans les villes témoigne en quelque sorte de la croissance générale des villes canadiennes⁵, les expériences vécues par les Autochtones qui se sont établis dans les régions urbaines se distinguent de celles vécues par les autres migrants. Parmi les différences figure le moment de l'établissement, étant donné que l'urbanisation des peuples autochtones a commencé à s'opérer au milieu du XX^e siècle après plusieurs vagues de migration urbaine. De plus, pour bon nombre d'Autochtones, le fait de s'établir dans une région urbaine signifie s'établir dans leurs territoires traditionnels, et non dans une région complètement nouvelle⁶. En outre, la population autochtone vivant dans les villes canadiennes n'est pas homogène, mais représente plutôt une combinaison de diverses cultures, histoires et langues⁷.

On a accordé beaucoup d'attention aux raisons pour lesquelles la population autochtone est en croissance dans les villes. Est-ce en raison de la migration⁸, de la croissance naturelle (p. ex. des taux de natalité élevés) ou de la mobilité de réponse (p. ex. l'augmentation du nombre de personnes qui déclarent être Autochtones)⁹? Cette croissance, et plus particulièrement celle attribuable à la mobilité de réponse, pourrait également avoir une incidence sur les caractéristiques de la population

autochtone vivant dans les villes. Si l'on tient souvent compte de facteurs tels que le logement, le revenu et l'emploi lors de l'étude de la population autochtone dans des régions géographiques distinctes — comme les réserves, les établissements métis et les collectivités inuites —, on s'intéresse moins souvent aux caractéristiques des quartiers urbains où vivent les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

La dissimilitude résidentielle¹⁰ permet de décrire dans quelle mesure un groupe de population vit éloigné d'un autre groupe dans un espace urbain partagé. Celle-ci permet en quelque sorte de mesurer si deux, ou plusieurs groupes, sont géographiquement intégrés ou s'ils vivent de façon isolée les uns des autres.

Si cette idée a parfois été appliquée à la population autochtone au Canada, la majeure partie des études sont fondées sur des données plus anciennes^{11, 12, 13} ou sont axées sur une région urbaine unique¹⁴. La croissance rapide de la population autochtone dans les villes fait ressortir la nécessité de revoir les conclusions passées. Dans la présente étude, on a recours au concept de dissimilitude pour tenter de comprendre dans quelle mesure la population autochtone vit dans différents quartiers des villes canadiennes par rapport à la population non autochtone.

Dans l'étude, on examine les caractéristiques des Autochtones dans des ménages privés qui vivent dans les villes canadiennes en se penchant sur deux grands aspects.

On examine, en premier lieu, les conditions de logement et la situation sur le plan du revenu des Autochtones vivant dans les villes canadiennes. On tente en second lieu de comprendre dans quelle mesure la dissimilitude résidentielle est présente dans le paysage urbain canadien. Les résultats de l'étude sont présentés de façon distincte pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits, lorsqu'il est pertinent de le faire.

En 2016, Winnipeg avait la population autochtone la plus importante parmi les villes canadiennes

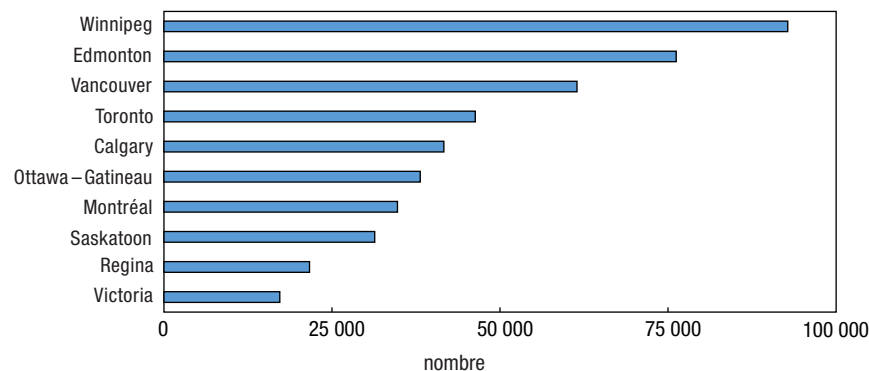
En 2016, 49 régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) étaient suffisamment grandes pour être divisées en secteurs de recensement. La plus petite, Grande Prairie, comptait une population totale de 62 050 habitants, tandis que la plus grande, Toronto, comptait plus de 5,8 millions de résidents. Dans l'ensemble des régions urbaines visées par l'étude, on comptait 731 480 Autochtones, ce qui représentait 44 % de la population autochtone totale¹⁵.

Winnipeg avait la population autochtone la plus élevée, suivie d'Edmonton et de Vancouver. Les trois villes comptaient 230 475 Autochtones, ce qui représentait 14 % de la population autochtone totale au Canada. Le graphique 1 présente les 10 RMR qui comptaient le plus grand nombre d'Autochtones.

Résultats du Recensement de 2016 : Logement, revenu et dissimilitude résidentielle chez les Autochtones vivant dans les villes canadiennes

Graphique 1
Taille de la population autochtone dans certaines régions métropolitaines de recensement, 2016

Régions métropolitaines de recensement



Note : Bien que l'univers de la présente étude soit limité aux Autochtones vivant hors réserve, les chiffres concernant les Autochtones vivant dans les réserves et ceux vivant hors réserve ont servi aux calculs effectués dans ce graphique.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

La majorité de la population autochtone vivant dans ces villes se composait des Premières Nations (51 %) et des Métis (45 %), les Inuits représentant, quant à eux, 1 %¹⁶.

La plupart des Autochtones qui vivaient dans une région urbaine habitaient dans la même RMR ou la même AR cinq ans avant la tenue du recensement (86 %). Le pourcentage correspondant était plus élevé chez les Métis (88 %) et moins élevé chez les Inuits (78 %). Parmi les Premières Nations, 84 % vivaient dans la même RMR ou la même AR cinq ans avant la tenue du recensement, tandis que le pourcentage correspondant était de 88 % parmi la population non autochtone.

Les Autochtones sont plus susceptibles de vivre dans un logement appartenant à un membre du ménage qu'il y a dix ans

Chez les Autochtones qui vivent en milieu urbain, le logement est l'un des facteurs les plus fréquemment examinés dans les études réalisées. Au nombre des constatations, les études ont souligné la nécessité d'apporter des améliorations aux logements chez les Autochtones qui sont propriétaires de leur propre domicile¹⁷.

En général, les Premières Nations, les Métis et les Inuits qui vivaient dans les régions urbaines (51 %) étaient

moins susceptibles que la population non autochtone (71 %) de vivre dans un logement dont l'un des membres du ménage était propriétaire. L'autre moitié de la population autochtone vivait dans un logement loué. Au sein de la population autochtone, le taux d'occupation d'un logement possédé était plus élevé chez les Métis (61 %), suivis des Inuits (48 %) et des Premières Nations (43 %).

Cependant, si le taux d'occupation d'un logement possédé était moins élevé chez les Autochtones qu'au sein de la population non autochtone, le taux d'occupation d'un logement possédé s'est accru chez les Autochtones de 2006 à 2016. En fait, la proportion d'Autochtones vivant dans un logement possédé est passée de 40 % à 43 % chez les Premières Nations, de 57 % à 61 % chez les Métis et de 45 % à 48 % chez les Inuits.

Parmi les 355 400 Autochtones qui vivaient dans un logement loué dans une région urbaine en 2016, un peu plus de 1 Autochtone sur 5 (21 %) vivait dans un logement subventionné. Cette proportion était plus élevée que celle observée au sein de la population non autochtone (11 %). Les Premières Nations qui vivaient dans un logement loué étaient les plus susceptibles de vivre dans un logement subventionné (25 %), suivis des Inuits (17 %) et des Métis (16 %).

Les conditions de logement s'améliorent chez les Autochtones qui vivent dans les régions urbaines

Environ 1 Autochtone sur 10 (11 %) vivant dans une région urbaine en 2016 occupait un logement qui nécessitait des réparations majeures. Cette proportion représente environ la moitié de celle observée au sein de la population autochtone totale vivant tant en milieu urbain qu'en milieu rural, comme le révèlent des études antérieures¹⁸.

La proportion d'Autochtones qui vivaient dans un logement nécessitant des réparations majeures a diminué par rapport à celle qui avait été enregistrée en 2006 (14 %). On a observé une baisse chez les trois groupes autochtones. Toutefois, au sein de la population non autochtone, la proportion de personnes vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures est demeurée stable (6 % lors des deux années). Le graphique 2 présente la proportion de Premières Nations, de Métis et d'Inuits dans les régions urbaines qui vivaient dans un logement nécessitant des réparations majeures en 2006 et en 2016.

Les Autochtones qui vivaient dans un logement loué étaient plus susceptibles d'occuper un logement qui nécessitait des réparations majeures (14 %) que ceux qui vivaient dans un logement dont un membre du ménage était propriétaire (8 %). Cette constatation valait pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits. L'écart entre ceux qui habitaient un logement loué et ceux qui habitaient un logement possédé était le plus grand chez les Inuits

(14 % par rapport à 7 %), suivis des Premières Nations (14 % par rapport à 9 %) et des Métis (13 % par rapport à 8 %).

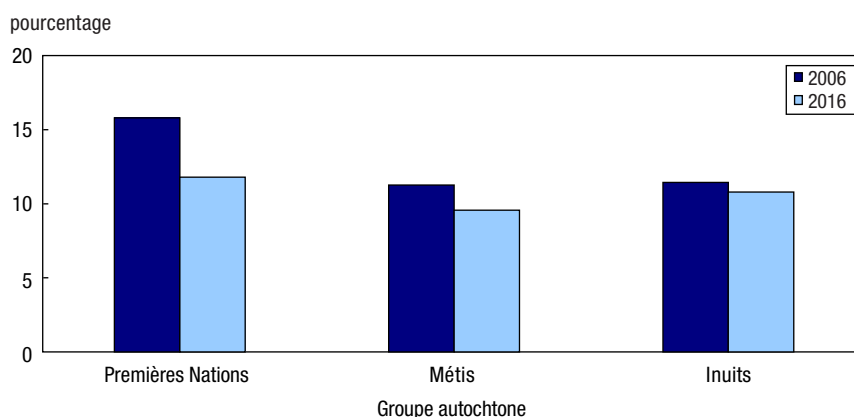
Bien que des études antérieures ont révélé que le surpeuplement des logements est plus important au sein de la population autochtone qu'au sein de la population non autochtone¹⁹, cette tendance n'a pas été observée dans les régions urbaines. Le surpeuplement, en l'occurrence, repose sur le concept du recensement du « nombre de personnes par pièce ». Un logement surpeuplé est un logement dans lequel on retrouve plus d'une personne par pièce. Dans les régions urbaines, la proportion d'Autochtones qui vivaient dans un logement surpeuplé était de 3,6 %, une proportion qui était

légèrement inférieure à celle observée au sein de la population non autochtone (4,8 %)²⁰.

En outre, au cours de la période de 10 ans allant de 2006 à 2016, la part des Autochtones qui vivaient dans un logement surpeuplé a diminué, passant de 5,7 % à 5,0 % chez les Premières Nations, de 2,4 % à 2,1 % chez les Métis et de 4,9 % à 3,2 % chez les Inuits. En revanche, au sein de la population non autochtone, le taux d'occupation d'un logement surpeuplé a augmenté pendant cette période (passant de 3,5 % à 4,8 %).

Comme en ce qui concerne les logements qui nécessitaient des réparations, la proportion d'Autochtones qui vivaient dans un logement surpeuplé était plus élevée parmi ceux qui vivaient dans

Graphique 2
Proportion des Premières Nations, des Métis et des Inuits vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures, parmi les Autochtones habitant dans les régions urbaines, 2006 et 2016



Note : Le terme « régions urbaines » est utilisé dans la présente étude pour désigner les régions métropolitaines de recensement (RMR) ou les agglomérations de recensement (AR) dont le noyau urbain est suffisamment grand pour être divisé en secteurs de recensement. En 2016, 49 RMR et AR ont été désignées comme régions urbaines.
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 et de 2016.

Résultats du Recensement de 2016 : Logement, revenu et dissimilitude résidentielle chez les Autochtones vivant dans les villes canadiennes

un logement loué (5,8 %) que parmi ceux qui vivaient dans un logement possédé (1,5 %). L'écart au chapitre du surpeuplement était le plus grand chez les Premières Nations (7,2 % parmi ceux vivant dans un logement loué comparativement à 2,1 % parmi ceux vivant dans un logement possédé), suivis des Métis (3,7 % par rapport à 1,0 %) et des Inuits (4,0 % par rapport à 2,3 %).

La proportion des Premières Nations, des Métis et des Inuits vivant au sein d'un ménage à faible revenu diminue

Si le revenu n'est pas le seul facteur étudié par les chercheurs pour mesurer la pauvreté, on considère qu'il en constitue un aspect important. Selon la mesure de faible revenu après impôt et les données du Recensement de 2016, 4,8 millions de personnes vivaient au sein d'un ménage à faible revenu au Canada en 2016²¹.

Comme pour ce qui est du logement, la proportion d'Autochtones dans les régions urbaines qui vivaient au sein d'un ménage à faible revenu a diminué au fil du temps. En 2006, 28 % des Autochtones vivaient au sein d'un ménage à faible revenu; en 2016, cette proportion était passée à 24 %.

La même tendance a été observée chez chacun des groupes autochtones. La proportion de personnes vivant au sein d'un ménage à faible revenu est passée de 33 % à 30 % chez les Premières Nations, de 22 % à 17 % chez les Métis et de 26 % à 23 % chez les Inuits.

Cependant, bien que ces variations peuvent indiquer des progrès importants survenus au sein de la population autochtone urbaine, il ne faut pas oublier que le questionnaire détaillé du recensement permet de recueillir des données sur l'identité autochtone, mais vise uniquement les personnes qui vivent dans des logements privés occupés. Les Autochtones qui vivent une situation d'itinérance ou qui vivent dans des logements temporaires ou collectifs peuvent représenter un nombre significatif de personnes non dénombrées qui vivent sous le seuil de faible revenu²².

Dans l'ensemble, la population autochtone était plus susceptible de vivre au sein d'un ménage à faible revenu en 2016 que la population non autochtone. Au sein de la population non autochtone, 14 % vivaient au sein d'un ménage à faible revenu, un pourcentage près de 10 points de pourcentage inférieur à celui observé au sein de la population autochtone totale.

La dissimilitude est la plus importante à Toronto et la moins importante à Grande Prairie

Si des facteurs comme le logement et le revenu sont importants pour comprendre comment vivent les Premières Nations, les Métis et les Inuits dans les villes canadiennes, il importe aussi de tenir compte des quartiers dans lesquels vivent les Autochtones. Les Autochtones qui vivent dans les régions urbaines sont-ils géographiquement intégrés? Ou vivent-ils dans des quartiers distincts de la population non autochtone en raison de leur revenu, par choix ou compte tenu de facteurs liés à l'exclusion sociale?

L'indice de dissimilitude permet de mesurer à quel point deux groupes de population vivent séparément dans un espace urbain partagé. Un score de 0 indique que les deux groupes sont répartis uniformément, tandis qu'un score de 1 indique que les deux groupes vivent dans des quartiers complètement distincts.

Tableau 1
Exemple de calcul de l'indice de dissimilitude

Région urbaine 1	Groupe 1	Groupe 2	Différence en valeur absolue
	répartition en %		
Secteur de recensement 1	0,19	0,15	0,04
Secteur de recensement 2	0,08	0,06	0,02
Secteur de recensement 3	0,04	0,05	0,01
Secteur de recensement 4	0,16	0,05	0,11
Secteur de recensement 5	0,09	0,14	0,05
Secteur de recensement 6	0,08	0,09	0,01
Secteur de recensement 7	0,13	0,14	0,01
Secteur de recensement 8	0,04	0,19	0,15
Secteur de recensement 9	0,08	0,07	0,02
Secteur de recensement 10	0,10	0,06	0,04
Somme de toutes les différences	0,46
Score de l'indice de dissimilitude	0,23

... n'ayant pas lieu de figurer

Résultats du Recensement de 2016 : Logement, revenu et dissimilitude résidentielle chez les Autochtones vivant dans les villes canadiennes

On calcule l'indice en faisant la somme des différences, en valeur absolue, entre la répartition géographique (en pourcentage) de la population de deux groupes à l'intérieur d'une ville donnée. Le total est ensuite divisé par 2. On peut considérer que l'indice qui en résulte est le pourcentage des personnes d'un des deux groupes qui devraient se déplacer à l'intérieur de la ville pour que les deux groupes soient répartis de façon uniforme au sein de celle-ci. Le tableau 1 montre de quelle façon l'indice est calculé pour une région urbaine hypothétique.

Des études antérieures sur la dissimilitude résidentielle ont révélé que la dissimilitude est généralement faible entre les différents groupes de population dans les villes canadiennes, comparativement aux villes des États-Unis, surtout chez les populations autochtones qui vivent dans ces villes²³. D'autres études ont classé la dissimilitude dans les catégories faible (0,30 ou inférieure), modérée (0,30 à 0,60) ou élevée (0,60 ou supérieure)²⁴.

Selon cette classification, Toronto (0,36) et Regina (0,31) ont été les seules régions urbaines classées comme ayant des degrés modérés de dissimilitude (tableau 2). Hamilton affichait le troisième degré le plus élevé de toutes les villes (0,29).

Les plus faibles scores de l'indice ont été observés à Grande Prairie (0,10), à Medicine Hat (0,11) et à Moncton (0,11). Ces villes sont de plus petite taille, celles-ci comptant chacune une population totale de moins de 150 000 habitants.

Tableau 2
Population totale, population d'identité autochtone et indice de dissimilitude, pour certaines régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, 2016

Région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement	Population totale	Population d'identité autochtone		Indice de dissimilitude
	nombre	pourcentage		
St. John's	203 305	6 695	3,3	0,15
Halifax	397 395	15 730	4,0	0,16
Moncton	141 480	3 485	2,5	0,11
Saint John	123 520	2 305	1,9	0,20
Fredericton	98 840	3 040	3,1	0,15
Saguenay	157 170	6 700	4,3	0,12
Québec	776 945	9 935	1,3	0,22
Sherbrooke	205 735	2 430	1,2	0,16
Trois-Rivières	149 965	2 145	1,4	0,19
Drummondville	92 875	1 080	1,2	0,20
Granby	82 745	895	1,1	0,15
Montréal	4 009 795	34 750	0,9	0,28
Ottawa-Gatineau	1 300 730	38 120	2,9	0,19
Kingston	156 465	5 585	3,6	0,20
Belleville	101 285	5 240	5,2	0,13
Peterborough	117 350	4 450	3,8	0,15
Oshawa	375 605	8 965	2,4	0,21
Toronto	5 862 590	46 110	0,8	0,36
Hamilton	734 880	14 440	2,0	0,29
St. Catharines-Niagara	396 870	11 645	2,9	0,23
Kitchener-Cambridge-Waterloo	516 080	8 880	1,7	0,21
Brantford	131 635	6 335	4,8	0,26
Guelph	150 030	2 280	1,5	0,18
London	486 500	12 070	2,5	0,25
Windsor	325 005	8 485	2,6	0,19
Sarnia	94 255	3 390	3,6	0,24
Barrie	194 445	6 905	3,6	0,15
North Bay	68 710	7 130	10,4	0,12
Greater Sudbury	161 315	15 240	9,4	0,14
Sault Ste. Marie	75 545	8 495	11,2	0,13
Thunder Bay	117 900	14 280	12,1	0,23
Winnipeg	761 025	92 310	12,1	0,25
Regina	232 615	21 650	9,3	0,31
Saskatoon	288 450	30 905	10,7	0,25
Medicine Hat	74 670	3 680	4,9	0,11
Lethbridge	113 920	6 130	5,4	0,22
Calgary	1 373 005	41 030	3,0	0,22
Red Deer	98 480	5 185	5,3	0,15
Edmonton	1 292 890	71 995	5,6	0,23
Grande Prairie	62 055	6 550	10,6	0,10
Wood Buffalo	71 475	6 560	9,2	0,24
Kelowna	180 120	10 010	5,6	0,15
Kamloops	97 370	9 365	9,6	0,17

Résultats du Recensement de 2016 : Logement, revenu et dissimilitude résidentielle chez les Autochtones vivant dans les villes canadiennes

Tableau 2

Population totale, population d'identité autochtone et indice de dissimilitude, pour certaines régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, 2016

Région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement	Population totale	Population d'identité autochtone		Indice de dissimilitude
	nombre	pourcentage		
Chilliwack	93 585	7 315	7,8	0,18
Abbotsford–Mission	176 045	9 505	5,4	0,22
Vancouver	2 417 230	57 860	2,4	0,26
Victoria	352 575	14 535	4,1	0,21
Nanaimo	101 030	7 360	7,3	0,20
Prince George	85 030	12 300	14,5	0,20

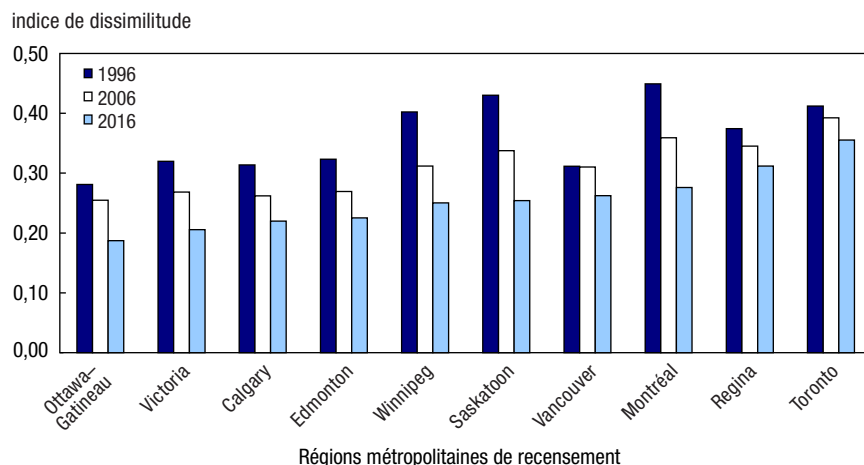
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Cependant, s'il existe un lien entre la taille d'une ville et son degré de dissimilitude, ce lien est loin d'être établi. Bien que certaines grandes villes comme Toronto (0,36) et Montréal (0,28) affichaient des degrés relativement élevés de dissimilitude, d'autres grandes villes comme Ottawa–Gatineau (0,19)

présentaient un score moins élevé. À l'inverse, certaines petites villes présentaient des degrés élevés de dissimilitude, comme Brantford (0,26) et Sarnia (0,24), tandis que d'autres affichaient des degrés moins élevés, comme Grande Prairie (0,10) et Medicine Hat (0,11), tel qu'il a été mentionné précédemment.

Graphique 3

Indice de dissimilitude pour certaines régions métropolitaines de recensement, 1996, 2006 et 2016



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, de 2006 et de 2016.

On n'observait pas non plus de lien clair entre la proportion d'Autochtones qui vivaient dans une ville et le score de l'indice de cette ville. Par exemple, les Autochtones représentaient 0,8 % de la population de Toronto — le pourcentage le moins élevé observé pour toutes les villes visées par la présente étude — tandis qu'à Regina, les Autochtones représentaient 9,3 % de la population totale, un pourcentage plus élevé que celui observé pour 39 des 49 villes étudiées.

Enfin, l'emplacement géographique de ces villes ne permet pas d'expliquer clairement leur degré de dissimilitude, car chaque région comporte des exemples de dissimilitude faible et élevée.

La dissimilitude diminue dans toutes les régions urbaines

En ce qui concerne toutes les RMR et les AR étudiées, le degré de dissimilitude entre les populations autochtone et non autochtone a diminué au cours de la période de 20 ans allant de 1996 à 2016. Le graphique 3 présente les diminutions observées au cours de cette période dans les 10 RMR comptant les populations autochtones les plus nombreuses au Canada.

Étant donné que la dissimilitude a diminué dans toutes les RMR et les AR qui ont été analysées, la population autochtone semble être devenue de plus en plus intégrée géographiquement à ces villes. Cependant, la mobilité de réponse pourrait expliquer en partie cette variation. Autrement dit, ce qui semble être une plus grande intégration géographique pourrait découler du fait que

Résultats du Recensement de 2016 : Logement, revenu et dissimilitude résidentielle chez les Autochtones vivant dans les villes canadiennes

des personnes qui étaient déjà géographiquement intégrées ont déclaré être Autochtones pour la première fois dans le cadre d'un recensement.

En 2016, aucune RMR ou AR n'a affiché un score de dissimilitude de 0,40 et plus. Vingt ans plus tôt, on pouvait en compter neuf, à savoir Québec, Saint John, Montréal, Sherbrooke, Saskatoon, Toronto, Moncton, Hamilton et Winnipeg.

Bien que Toronto ait affiché le score le plus élevé en 2016, cela n'a pas toujours été le cas. Le tableau 3 présente les RMR et les AR affichant les scores de dissimilitude les plus élevés pour 1996, 2006 et 2016.

Si le degré de dissimilitude a diminué dans toutes les villes étudiées, il n'a pas diminué de façon uniforme. Les variations les plus importantes de la dissimilitude de 1996 à 2016 ont été observées dans deux villes du Nouveau-Brunswick (Moncton et Saint John) et du Québec (Sherbrooke et la ville de Québec). Dans chacune de ces villes, l'indice de dissimilitude entre les populations autochtone et non autochtone a diminué d'au moins 0,25.

Cette diminution peut être attribuable à la taille qu'avait auparavant la population autochtone dans ces villes. Des études antérieures ont souligné que l'indice de dissimilitude est souvent touché lorsque la proportion d'une population minoritaire est particulièrement faible²⁵.

Dans certaines autres villes, la dissimilitude a diminué de façon moins marquée. Dans cinq villes, les scores de l'indice de dissimilitude ont diminué de moins de 0,05 au cours de la période de 20 ans. Ces villes

étaient Thunder Bay, Lethbridge, Prince George, Abbotsford–Mission et Vancouver.

Le fait d'habiter un logement nécessitant des réparations majeures, le surpeuplement et le faible revenu sont plus courants dans les quartiers comptant une concentration élevée d'Autochtones

Bien que les faibles taux de dissimilitude chez les Autochtones et la diminution de ces taux laissent penser que la population autochtone est de plus en plus répartie de façon uniforme au sein des quartiers des villes canadiennes, il importe aussi d'examiner les régions dans lesquelles les Autochtones sont concentrés.

En 2016, les Autochtones représentaient 4,9 % de la population totale au Canada. Dans toutes les RMR et les AR étudiées, 4 594 secteurs de recensement comptaient une population autochtone de moins de 5 %, 677 secteurs de recensement comptaient une population autochtone de 5 % à moins de 10 %, et 303 secteurs de recensement comptaient une population autochtone de 10 % et plus²⁶.

Plus des deux tiers des quartiers comptant une population autochtone d'au moins 10 % se trouvaient dans des régions urbaines du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique.

Les Autochtones qui vivaient dans des quartiers où la population autochtone représentait au moins 10 % de la population étaient plus susceptibles de vivre au sein d'un

ménage à faible revenu que ceux qui vivaient dans d'autres types de quartiers. Le tiers (34 %) des Autochtones qui vivaient dans un quartier où au moins 10 % de la population avait une identité autochtone vivaient au sein d'un ménage à faible revenu, comparativement à 22 % de ceux qui habitaient dans un quartier où 5 % à 10 % de la population avait une identité autochtone et à 19 % de ceux qui vivaient dans un secteur de recensement où les Autochtones représentaient moins de 5 % de la population.

On observait également la même tendance lorsque l'on tenait compte des logements nécessitant des réparations majeures et du surpeuplement du logement.

Tableau 3
Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement affichant les scores de dissimilitude les plus élevés, 1996, 2006 et 2016

Région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement	Score de l'indice de dissimilitude
1996	
Québec	0,47
Saint John	0,46
Montréal	0,45
Sherbrooke	0,43
Saskatoon	0,43
2006	
Toronto	0,39
Hamilton	0,36
Montréal	0,36
Brantford	0,35
Regina	0,35
2016	
Toronto	0,36
Regina	0,31
Hamilton	0,29
Montréal	0,28
Brantford	0,26

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, de 2006 et de 2016.

Résultats du Recensement de 2016 : Logement, revenu et dissimilitude résidentielle chez les Autochtones vivant dans les villes canadiennes

Dans les quartiers où au moins 10 % de la population avait une identité autochtone, 14 % des Autochtones vivaient dans un logement qui nécessitait des réparations majeures et près de 7 % des Autochtones vivaient dans un logement surpeuplé. Ces deux situations étaient plus fréquentes dans ces quartiers que dans ceux où moins de 5 % de la population avait une identité autochtone (où 9 % des Autochtones vivaient dans un logement qui nécessitait des réparations majeures et 2 % des Autochtones vivaient dans un logement surpeuplé). Les tendances étaient les mêmes pour les trois groupes autochtones (graphique 4).

Conclusion

En examinant le logement, le revenu et l'emplacement géographique des Autochtones vivant dans les villes canadiennes, on a exploré, dans le cadre de la présente étude, les caractéristiques des Premières Nations, des Métis et des Inuits qui vivent en milieu urbain. Plus précisément, on a évalué « comment » vivent les Autochtones dans les villes — c'est-à-dire les caractéristiques des logements qu'ils occupent et leur revenu — et « où » ils vivent comparativement à la population non autochtone.

En ce qui concerne le logement et le revenu dans les régions urbaines, des disparités persistent entre les

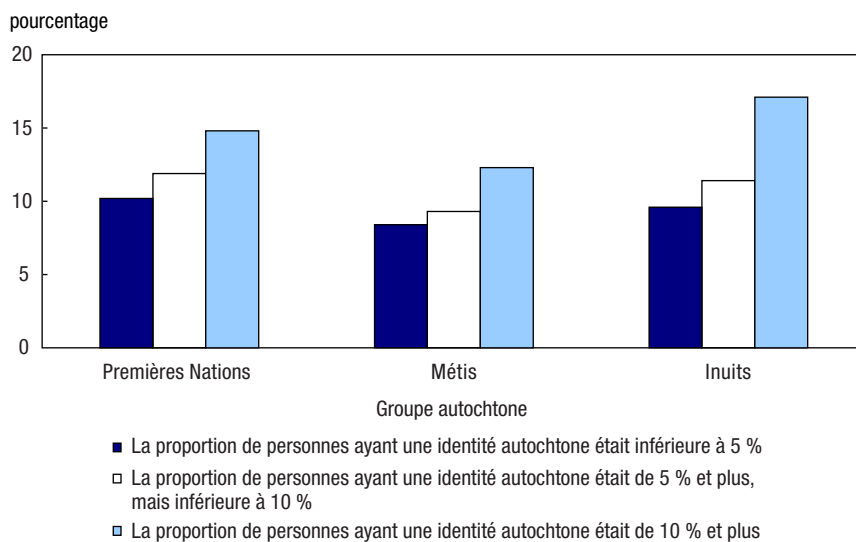
populations autochtone et non autochtone. Comparativement à la population non autochtone, les Premières Nations, les Métis et les Inuits étaient moins susceptibles de vivre dans un logement dont un membre du ménage était propriétaire, plus susceptibles de vivre dans un logement nécessitant des réparations majeures et plus susceptibles de vivre au sein d'un ménage à faible revenu. Cependant, chacun de ces domaines s'est amélioré au fil du temps. Ces constatations méritent d'être soulignées, même si l'absence d'information sur les Autochtones qui vivaient dans des logements temporaires ou collectifs, ou qui vivaient une situation d'itinérance lors de la tenue du recensement, constitue une lacune qu'il reste à combler.

La présente étude suit la tendance observée dans les études antérieures selon laquelle la dissimilitude résidentielle notée au sein de la population autochtone est généralement faible dans les villes canadiennes. De plus, la dissimilitude n'a cessé de diminuer de 1996 à 2016 dans chacune des régions urbaines pour lesquelles la présente analyse pouvait être menée. Cela semble indiquer que les Premières Nations, les Métis et les Inuits deviennent plus intégrés géographiquement aux villes canadiennes.

Ces constatations, cependant, doivent être considérées avec prudence, puisque la croissance rapide de la population autochtone pourrait découler de facteurs liés à la mobilité de réponse²⁷, surtout parce qu'une grande partie de cette croissance a été observée en milieu urbain. Une question qui mérite d'être explorée plus en profondeur

Graphique 4

Proportion des Premières Nations, des Métis et des Inuits vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures, selon le niveau de concentration de la population autochtone dans le quartier, parmi les Autochtones habitant dans les régions urbaines, 2016



Note : Le terme « régions urbaines » est utilisé dans la présente étude pour désigner les régions métropolitaines de recensement (RMR) ou les agglomérations de recensement (AR) dont le noyau urbain est suffisamment grand pour être divisé en secteurs de recensement. En 2016, 49 RMR et AR ont été désignées comme régions urbaines.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Résultats du Recensement de 2016 : Logement, revenu et dissimilitude résidentielle chez les Autochtones vivant dans les villes canadiennes

est celle de savoir si l'intégration géographique des Autochtones est attribuable à la mobilité résidentielle entraînant la dispersion ou aux répondants qui étaient déjà dispersés et qui ont déclaré être Autochtones pour la première fois dans le cadre d'un recensement.

Bien que cette question soit actuellement sans réponse, la dissimilitude a diminué dans toutes les régions urbaines, et non seulement dans celles présentant la plus grande mobilité de réponse.

Cette baisse semble indiquer que les résultats ne sont pas uniquement attribuables à la mobilité de réponse.

Enfin, si la population autochtone semble être plus intégrée géographiquement dans les régions urbaines que par le passé, les Autochtones qui vivaient dans des quartiers où la population autochtone représentait une plus grande part de la population totale étaient plus susceptibles de vivre dans un logement qui nécessitait des réparations majeures, dans un logement surpeuplé et au

sein d'un ménage à faible revenu. Ces résultats donnent à penser que, si une amélioration des conditions a été observée, les quartiers urbains dans lesquels bon nombre des Premières Nations, des Métis et des Inuits sont concentrés semblent être des régions dans lesquelles les conditions de logement et le revenu sont inférieurs à ceux observés dans le reste de ces villes.

Thomas Anderson est un chercheur au Centre de la statistique et des partenariats autochtones de Statistique Canada.

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

Les données utilisées dans la présente étude sont tirées du Recensement de la population de 2016, ainsi que des recensements de 1996 et de 2006. On peut obtenir de plus amples renseignements sur le recensement dans le [Guide du Recensement de la population, 2016](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Des renseignements supplémentaires sur la qualité des données du recensement et leur degré de comparabilité en ce qui concerne les Autochtones figurent dans le [Guide de référence sur les peuples autochtones, Recensement de la population, 2016](#), produit n° 98-500-X au catalogue de Statistique Canada.

Méthodes

L'univers de la présente étude se limitait aux personnes dans les ménages privés vivant dans une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) suffisamment grande pour être divisée en secteurs de recensement. Plus précisément, 49 RMR et AR ont été étudiées au total. Les personnes vivant dans une réserve ou un établissement indien situé dans les limites d'une RMR ou d'une AR étaient également exclues de l'étude.

Si l'on compare les données sur les Autochtones tirées du Recensement de la population de 2016 à celles des cycles précédents, plusieurs facteurs doivent être considérés, comme les différences au chapitre de la méthodologie, les changements dans le libellé et le format des questions relatives aux peuples autochtones, les modifications législatives et les différences dans la liste des réserves partiellement dénombrées.

En outre, il est possible que, pour diverses raisons, certaines personnes déclarent leur identité autochtone différemment d'une période de collecte à l'autre.

Arrondissement aléatoire et répartitions en pourcentage :

Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors du Recensement de 2016, on applique une méthode aux données qui consiste à arrondir de façon aléatoire les valeurs déclarées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire, les chiffres et les pourcentages peuvent varier légèrement d'un produit de recensement à un autre, comme les documents analytiques, les faits saillants en tableaux et les tableaux de données.

Définitions

On peut consulter la plupart des définitions pertinentes à la présente étude dans le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2016](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Indice de dissimilitude : Les scores varient de 0,00 à 1,00. On calcule l'indice en faisant la somme de la différence absolue entre les répartitions en pourcentage de la dispersion de deux groupes de population différents dans une ville. Le total qui en résulte est ensuite divisé par 2.

Régions urbaines : Les régions urbaines comprennent les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) qui étaient suffisamment grandes pour être divisées en secteurs de recensement. Voir la [définition](#) du Dictionnaire du recensement pour obtenir plus de renseignements sur les RMR et les AR.

Notes

1. Voir Statistique Canada (2017).
2. Voir Norris et Clatworthy (2011).
3. Voir Statistique Canada (2017).
4. Cela comprend à la fois les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement.
5. Lors du Recensement de 1871, Montréal était la plus grande ville au Canada et la seule ville qui comptait une population de plus de 100 000 habitants. En 2016, Montréal comptait plus de 38 fois le nombre d'habitants qu'elle comptait en 1871, et le nombre d'habitants de 41 autres régions urbaines avait également dépassé 100 000 habitants.
6. Voir Newhouse et Peters (2011).
7. Voir Peters (2007).
8. Voir Norris et Clatworthy (2011).
9. La mobilité de réponse renvoie au phénomène par lequel des réponses différentes sont données aux questions d'une enquête d'un cycle à l'autre. Dans le cas des questions sur l'identité autochtone posées dans le cadre du Recensement de la population, il existe une probabilité accrue que des répondants s'identifient comme faisant partie des Premières Nations, des Métis ou des Inuits, alors qu'ils ne l'avaient pas fait auparavant, entraînant une croissance de la population autochtone que des facteurs traditionnels comme les naissances, les décès et la migration résidentielle ne peuvent expliquer. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir Morency et coll. (2015) de même que O'Donnell et Lapointe (2019).
10. Dans la plupart des ouvrages didactiques, ce concept est souvent désigné « ségrégation résidentielle », soit dans quelle mesure certaines populations sont isolées les unes des autres dans un espace urbain partagé. Aux fins de la présente étude, le terme « dissimilitude résidentielle » est utilisé.
11. Voir Balakrishnan et Jurdi (2007).
12. Voir Maxim et coll. (2000).
13. Voir Walks et Bourne (2006).
14. Voir Darden et Kamel (2002).
15. Les réserves des Premières Nations situées dans les limites des régions métropolitaines de recensement ou des agglomérations de recensement ont été retirées de l'analyse présentée dans le cadre de cette étude.
16. La part restante était constituée des personnes qui ont déclaré appartenir à plus d'un groupe autochtone ou des personnes qui avaient une identité autochtone non incluse ailleurs.
17. Voir Belanger et coll. (2012).
18. Voir Anderson (2017).
19. Voir Statistique Canada (2008).
20. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir le [Dictionnaire du recensement](#).
21. Voir Zhang (2017).
22. Voir Belanger et coll. (2013).
23. Voir Walks et Bourne (2006).
24. Voir Carter et coll. (2003).
25. Voir Fong (1996).
26. Comme dans le cas de l'indice de dissimilitude, ces calculs excluent les réserves ou les établissements indiens situés dans les limites d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement visée par l'étude.
27. Voir O'Donnell et Lapointe (2019) ; Caron Malenfant et coll. (2014).

Documents consultés

- ANDERSON, Thomas. 2017. « [Les conditions de logement des peuples autochtones au Canada](#) », *Recensement en bref*, octobre, produit n° 98-200-X au catalogue de Statistique Canada.
- BALAKRISHNAN, Thanushan R., et Rozzet JURDI. 2007. *Spatial Residential Patterns of Aboriginals and Their Socioeconomic Integration in Selected Canadian Cities*, Aboriginal Policy Research Consortium International, vol. 4, p. 263 à 274.
- BELANGER, Yale D., Gabrielle WEASEL HEAD et Olu AWOSOGA. 2012. « Housing and Aboriginal people in urban centres: A quantitative evaluation », *Aboriginal Policy Studies*, juin, vol. 2, n° 1, p. 4 à 25.
- BELANGER, Yale D., Olu AWOSOGA et Gabrielle WEASEL HEAD. 2013. « Homelessness, urban Aboriginal people, and the need for a national enumeration », *Aboriginal Policy Studies*, février, vol. 2, n° 2, p. 4 à 33.
- CARON-MALENFANT, Éric, et coll. 2014. « La mobilité ethnique des Autochtones du Canada entre les recensements de 2001 et 2006 », *Population*, vol. 69, n° 1, p. 29 à 55.
- CARTER, Tom, Chesya POLEVYCHOK et Kurt SARGENT. 2003. « Is Winnipeg's Aboriginal population ghettoized? », *Research Highlights*, décembre, Winnipeg, Université de Winnipeg, n° 2.
- DARDEN, Joe T., et Sameh M. KAMEL. 2002. « The spatial and socioeconomic analysis of First Nation People in Toronto CMA », *The Canadian Journal of Native Studies*, janvier, vol. 22, n° 2, p. 239 à 267.
- FONG, Eric. 1996. « A comparative perspective on racial residential segregation: American and Canadian experiences », *The Sociological Quarterly*, vol. 37, n° 2, p. 199 à 226.
- MAXIM, Paul S., et coll. 2000. « Patterns of urban residential settlement among Canada's First Nations communities », *Population Studies Centre Discussion Papers Series*, vol. 14, n° 8, article 1.
- MORENCY, Jean-Dominique, et coll. 2015. « [Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036](#) », septembre, produit n° 91-552-X au catalogue de Statistique Canada.
- NEWHOUSE, David, et Evelyn J. PETERS. 2011. *Des gens d'ici : Les Autochtones en milieu urbain*, Projet de recherche sur les politiques.
- NORRIS, Mary Jane, et Stewart CLATWORTHY. 2011. « Urbanization and migration patterns of Aboriginal populations in Canada: A half century in review (1951 to 2006) », *Aboriginal Policy Studies*, avril, vol. 1, n° 1, p. 13 à 77.
- O'DONNELL, Vivian, et Russell LAPOINTE. 2019. « [Mobilité de réponse et croissance de la population d'identité autochtone, de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016](#) », *Enquête nationale auprès des ménages : Peuples autochtones*, octobre, produit n° 99-011-X au catalogue de Statistique Canada.
- PETERS, Evelyn J. 2007. « First Nations and Métis people and diversity in Canadian cities », *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, p. 207 à 246.
- STATISTIQUE CANADA. 2017. « [Les peuples autochtones au Canada : faits saillants du Recensement de 2016](#) », *Le Quotidien*, octobre, produit n° 11-001-X au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2008. « [Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006](#) », Série « *Analyses* » du Recensement de 2006, produit n° 97-558-X au catalogue.
- WALKS, R. Alan, et Larry S. BOURNE. 2006. « Ghettos in Canada's cities? Racial segregation, ethnic enclaves and poverty concentration in Canadian urban areas », *The Canadian Geographer*, vol. 50, n° 3, p. 273 à 297.
- ZHANG, Xuelin. 2017. « [Les enfants vivant dans un ménage à faible revenu](#) », Recensement en bref, septembre, produit n° 98-200-X au catalogue de Statistique Canada.